

r1



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

N° 882.956

Classif. Internat.: B44C/F03G

Mis en lecture le: 18-08-1980

Le Ministre des Affaires Économiques,

Vu la loi du 24 mai 1854 sur les brevets d'invention;

Vu le procès-verbal dressé le 24 avril 1980 à 14 h. 40
au Service de la Propriété industrielle;

ARRÊTE :

Article 1. — *Il est délivré à* Mr. Dong CHEN,
33 Taiping Road, Taichung, Taiwan, (République de Chine),

repr. par les Bureaux Vander Haeghen à Bruxelles,

un brevet d'invention pour: Dispositif décoratif à mouvement de bascule automatique,

Article 2. — *Ce brevet lui est délivré sans examen préalable, à ses risques et périls, sans garantie soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de l'exactitude de la description, et sans préjudice du droit des tiers.*

Au présent arrêté demeurera joint un des doubles de la spécification de l'invention (mémoire descriptif et éventuellement dessins) signés par l'intéressé et déposés à l'appui de sa demande de brevet.

Bruxelles, le 14 mai 1980

PAR DÉLÉGATION SPÉCIALE:

Le Directeur

L. SALPETEUR

000000

Case No: 9011-7
B. 73 737 DS

DESCRIPTION

Jointe à une demande de

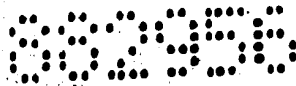
BREVET BELGE

déposée par :

DONG CHEN

ayant pour objet: Dispositif décoratif à mouvement de
bascule automatique

Qualification proposée: BREVET D'INVENTION



La présente invention se rapporte à un dispositif décoratif à mouvement de bascule automatique comprenant un élément basculant ou oscillant sur lequel est posé un article décoratif et sous lequel est monté un dispositif
5 moteur, une tige étant prévue à la base de ce dispositif moteur, lequel entraîne la tige pour la mettre périodiquement en extension et la laisser se rétracter aussitôt, de manière qu'elle agisse sur le dispositif décoratif et le fasse
10 osciller, le dispositif moteur faisant ainsi osciller ce dispositif décoratif cylindriquement.

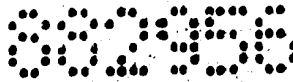
On trouve sur le marché un grand nombre de bibelots et autres dispositifs décoratifs qui, bien que fascinants et colorés, sont dans la plupart des cas statiques. Ce type d'éléments décoratifs statiques manque de beauté dynamique
15 et ils ne sont pas suffisamment attrayants, vis-à-vis d'une grande partie du public, pour provoquer une vague d'achat de la part des consommateurs. Aux yeux des consommateurs, ces articles servent uniquement d'ornements statiques et sont incapables de constituer un décor dynamique et animé,
20 ce qui est dommage.

Le principal but de l'invention est de réaliser un dispositif décoratif à mouvement de bascule automatique qui simule le mouvement de balancement d'un fauteuil à
25 bascule et possède une beauté dynamique donnant une impression de vie et de gracieuse animation.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront au cours de la description qui va suivre. Aux dessins annexés, donnés uniquement à titre d'exemple,

- la Fig. 1 est une vue en perspective d'un fauteuil
30 à bascule dans lequel une poupée est assise et qui constitue l'une des formes préférées d'un élément basculant suivant l'invention ;

- la Fig. 2 est une vue en perspective d'une boîte
35 à musique munie d'un mécanisme à tige et dont une partie est découpée pour laisser voir une came montée sur l'arbre de la boîte à musique, cette boîte constituant l'une des formes préférées de réalisation d'un dispositif moteur



suivant l'invention ;

- la Fig. 3 est une vue schématique du dispositif moteur suivant l'invention qui montre la tige relâchée ;

5 - la Fig. 4 est une vue schématique du dispositif moteur suivant l'invention qui montre la tige poussée et mise en extension par la came ;

- la Fig. 5 est une vue schématique représentant la tige rétractée et le début du mouvement de bascule suivant l'invention ; et

10 - la Fig. 6 est une vue schématique montrant la tige agissant sur un côté du fauteuil à bascule suivant l'invention.

Le dispositif décoratif à mouvement de bascule automatique suivant l'invention comprend un sujet décoratif gracieux assis ou posé sur un élément basculant sous lequel est monté un dispositif moteur. Ce dispositif moteur est constitué par un mécanisme à tige comprenant une tige-poussoir qui peut être mise périodiquement en extension et se rétracter rapidement dans le dispositif 20 moteur pour pousser et faire basculer le dispositif décoratif afin de lui imprimer un mouvement cylindrique coordonné avec le mouvement de la tige.

Dans l'exemple décrit ci-après, le dispositif moteur suivant l'invention est constitué par une boîte à musique 25 10 munie de moyens d'entraînement, et l'élément basculant est un fauteuil à bascule 30.

Ainsi qu'on peut le voir sur le dessin, la boîte à musique 10 est fixée sur le piètement d'un fauteuil à bascule 30, et une poupée 40 est assise dans le fauteuil à bascule. La boîte à musique 10 comprend un fond 11 et un couvercle 12. La construction de la boîte à musique 10 est bien connue dans la technique, et on peut donc se dispenser de la décrire et de la représenter en détail. A 30 l'extrémité de l'arbre 17 du rotor (non représenté) de la boîte à musique est fixée une came 18 dont la fonction est de repousser périodiquement une tige-poussoir 24 vers le bas pendant sa rotation et, pour exercer de meilleurs effets de poussée et de relâchement, la came 18 présente une 35

forme arrondie, représentée sur les Fig. 3 et 4, de manière à réaliser un contact progressif et à provoquer une libération rapide.

Le mécanisme à tige 20 comprend un collet 23 qui fait corps avec le fond 11 de la boîte à musique 10, la tige-poussoir 24, qui est munie d'une tête conique 21 à son extrémité supérieure et qui coulisse dans le collet 23, et un ressort 22 de longueur appropriée qui est emmanché sur la tige 24 et sur le collet 23. De cette façon, lorsque la came 18 tourne et exerce une pression sur le chapeau conique 21, le ressort 22 est comprimé, comme représenté sur la Fig. 4 ; et lorsque la came 18 poursuit sa rotation, elle se dégage et libère la tête conique 21, de sorte que le ressort 22 repousse aussitôt la tige-poussoir 24 vers le haut en un mouvement brusque.

Le fonctionnement est le suivant. On tourne tout d'abord la clé de remontage (non représentée) prévue dans le fond 11 de la boîte à musique 10 et, ensuite, cette boîte 10 produit des notes musicales mélodiques. En même temps, l'arbre 17 fait tourner la came 18 et, lorsque la came 18 entre en contact avec la tige poussoir 24, cette tige-poussoir est repoussée vers le bas pour faire saillie à l'extérieur de la boîte à musique 10 et provoque l'inclinaison des patins basculants. A cet instant, lorsque la came 18 se sépare brusquement de la tête conique 21, la force de rappel du ressort 22 comprimé entre en jeu pour repousser brusquement la tige poussoir 24 en sens inverse, pour la rétracter presque entièrement dans la boîte à musique 10, de sorte que la force agissant sur les patins basculants disparaît et que le centre de gravité peut à nouveau entrer en action, ce qui permet au piètement de fauteuil à bascule d'osciller dans les deux sens en permanence. La came 18 continue ensuite à tourner, et pendant que l'énergie motrice de l'oscillation du piètement du fauteuil à bascule décroît progressivement et que le fauteuil va s'arrêter, la came 18 revient à sa position qui refoule la tige-poussoir 24, et cette tige est à nouveau poussée vers le bas, fait à nouveau saillie en dehors de



la boîte à musique 10 et provoque à nouveau l'inclinaison des patins basculants. Lorsque la tige-poussoir 24 se rétracte aussitôt après, le piètement du fauteuil à bascule recommence à osciller alternativement dans les deux sens.

- 5 Le dispositif décoratif suivant l'invention entre donc périodiquement en oscillation, exactement comme se balance une personne vivante assise dans un fauteuil à bascule, ce qui réalise un effet extrêmement intéressant.

- La forme de réalisation décrite ci-dessus doit
- 10 être considérée à tous autres égards comme illustrative et non limitative, étant donné que l'invention peut également être réalisée sous d'autres formes particulières, par exemple sous la forme d'une grande diversité de jouets, de jeux et de bibelots décoratifs, pourvu que ces autres constructions
- 15 possèdent un élément de bas de forme cintrée qui peut osciller de la façon indiquée plus haut.

REVENDICATIONS

1 - Dispositif décoratif à mouvement de bascule automatique, caractérisé en ce qu'il comprend un élément basculant et un dispositif moteur muni d'une came et, monté sous cet élément, un mécanisme à tige portant une tête conique à son extrémité supérieure et fixé en
5 bonne position pour être actionné par la came, lorsque cette dernière est entraînée en rotation par le dispositif moteur, de façon que la tige de ce mécanisme soit périodiquement mise en extension pour faire saillie par rapport à la base basculante de l'élément basculant sur une longueur prédéterminée, puis se rétracte rapidement, de manière à agir sur l'élément basculant et à l'incliner, l'amplitude de l'oscillation de cet
10 élément basculant décroissant progressivement et cet élément recommençant ensuite à s'incliner, exactement de la même façon qu'un fauteuil à bascule dans lequel est assise une personne réelle qui se balance librement.

2 - Dispositif décoratif à mouvement de bascule automatique, caractérisé en ce qu'il comprend un élément basculant sur lequel est disposé un article décoratif, un dispositif moteur muni d'une came et, monté sous l'élément basculant, un mécanisme à tige portant une tête conique à son extrémité supérieure
25 et fixé en bonne position pour être actionné par la came, lorsque cette dernière est entraînée par rotation par le dispositif moteur, de façon que la tige de ce mécanisme soit mise périodiquement en extension pour faire saillie par rapport à la base basculante de l'élément basculant sur une longueur prédéterminée, puis se rétracte rapidement, de manière à agir sur
30 l'élément basculant et à l'incliner, l'amplitude de

l'oscillation décroissant progressivement et cet élément recommençant ensuite à s'incliner, exactement de la même façon qu'un fauteuil à bascule dans lequel est assise une personne réelle qui se balance librement.

5 3 - Dispositif décoratif suivant la revendication 1, caractérisé en ce que ledit élément basculant est un fauteuil à bascule.

10 4 - Dispositif décoratif suivant l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que ledit dispositif moteur est une boîte à musique, sur une extrémité de l'arbre de laquelle est montée une came, le mécanisme à tige étant placé à côté de la came, la tige de ce mécanisme portant à son extrémité supérieure le chapeau conique, sous lequel un ressort est emmanché sur la tige, ladite tige pouvant coulisser dans un collet qui fait corps avec le fond de la boîte à musique, de sorte que, lorsque la came presse le chapeau conique vers le bas, le ressort est comprimé et son extrémité inférieure fait saillie à l'extérieur du fond de la boîte à musique et que, lorsque la came libère la tête conique, la force de rappel du ressort du mécanisme à tige entre en action pour rappeler rapidement la tige dans sa position rétractée en ne laissant qu'une petite longueur de cette tige en saillie à l'extérieur du fond.

15

20

25

30 5 - Dispositif décoratif suivant l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que l'élément basculant, en combinaison avec le dispositif moteur et le mécanisme à tige, est utilisé pour animer un jouet, un jeu, ou d'autres articles décoratifs.

35 6 - Dispositif décoratif suivant l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que l'élément basculant comprend une base de forme arquée ou une autre partie qui peut être mise en oscillation avec un mouvement de bascule.

BRUXELLES, le 24 AVR 1980

P. Pos

Jong Blen

P. Pos BUREAU D'INVENTION BELGE

Dong B. Ken

002956

FIG. 2

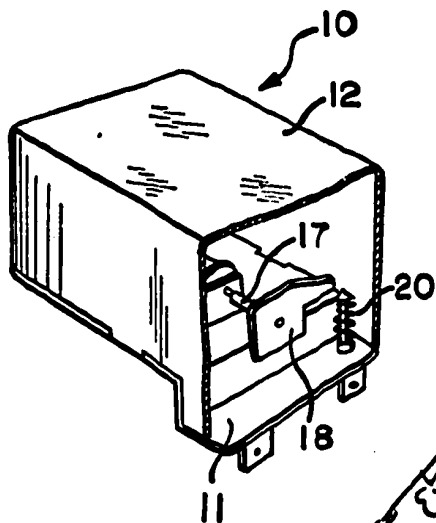


FIG. 1

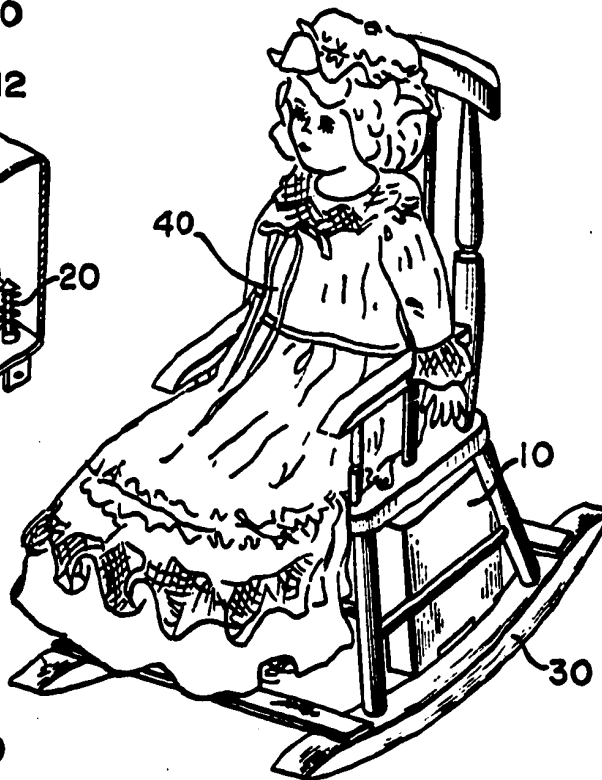


FIG. 3

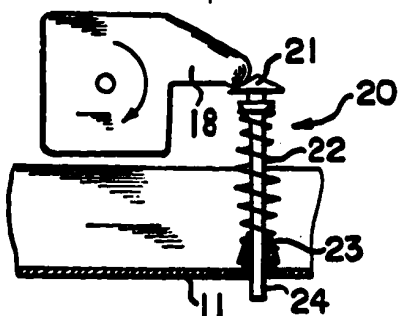


FIG. 4

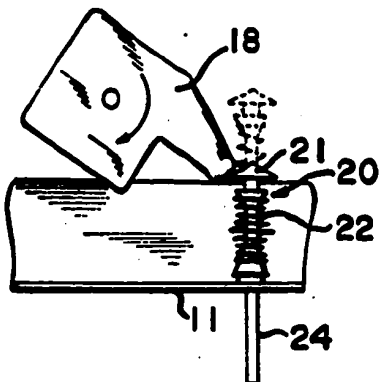


FIG. 5

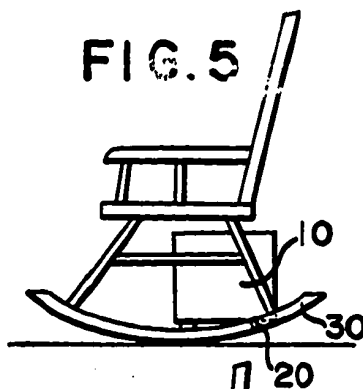
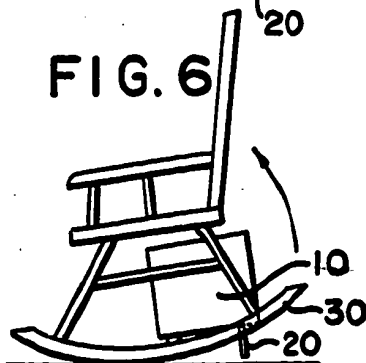


FIG. 6



BRUXELLES, le 24 AVR. 1980

P. Pos

Dong B. Ken

D. BON DIT MARCHEN